

Ce 29 septembre 2001, l'association FERUS vient de mettre en ligne la note de la préfecture de la région Midi-Pyrénées « *Bilan sur les dommages d'ours à mi-saison d'estive* », concrètement fin août.

### **1) - Le procédé : ce n'est pas l'État qui informe ... mais une association partisane !**

À la même date on ne trouve pas davantage ce dossier sur le site de la Préfecture de Région que sur celui de l'État consacré à l'ours : ce sont pourtant les sites officiels vers lesquels l'on se dirige lorsqu'on cherche à être informé de ce qui concerne cet animal.

Que ce soit ainsi une association partisane qui rende publics sur le net les documents émanant de l'État est scandaleux et révélateur.

### **2) - Le contenu : hausse très importante d'après les chiffres officiels**

Il s'agit de données « *au 31 août* », chiffres provisoires donc. On sait qu'au bilan final ils seront en hausse : de nouvelles attaques ont eu lieu depuis en Ariège, Hautes Pyrénées, Pyrénées Atlantiques. Mais ce qu'ils montrent est déjà révélateur d'une tendance.

Un tableau compare les dommages à la même date depuis 2006. Il montre une très importante baisse pour 2009, année où les ours les plus prédateurs ont « disparu » de la zone de Haute Ariège où ils sévissaient en continu. Par contre, depuis cette année, tous les indicateurs augmentent de façon encore plus importante dans les autres secteurs du massif. Le Couserans (partie ouest de l'Ariège) où est attestée la plus importante population d'ours vient en tête, suivi de la zone Parc National des Hautes Pyrénées, puis de la Haute Garonne.

Le tableau distingue les dossiers établis lors de chaque attaque, et le nombre de dommages reconnus : ces derniers en effet concernent généralement plusieurs animaux par attaque. Dans les deux cas on distingue d'autre part ce qui est directement imputable à l'ours sans aucun doute, ce qui devra être examiné par les Commissions départementales (CIDO) réunies à cet effet en fin de saison, et un certain nombre de dossiers directement considérés comme non imputables à l'ours.

Nous ne retiendrons que les attaques directement imputables, avec toutes les réserves sur lesquelles nous reviendrons en conclusion. Ce sont les chiffres officiels, ils sont très parlants :

#### **a) Augmentation du nombre de dossier directement imputés à l'ours**

+ **17,5% de 2009** (57 dossiers) à **2011** (72, on approche du chiffre de 2008, avant que les ours ne « disparaissent » de la Haute Ariège : 78 dossiers)

#### **b) Augmentation du nombre de dommages directement imputés à l'ours**

+ **62,8% de 2009** (86 dommages) à **2011** (140 dommages, on dépasse le chiffre de 2008 : 113)

Le bilan officiel écrit sur ce plan une contre vérité : « *on retrouve, pour l'ensemble du massif, un niveau de prédation quasiment identique au 31 Aout 2011 à celui qu'il était à la même date en 2010* ». Les services de M. le Préfet de Région ne reculent devant aucune manipulation pour tenter bien sottement de faire croire que tout va bien !

### **3) - Conclusion**

Nous n'avons retenu que les chiffres officiels imputés à l'ours fin août, alors que la saison d'estive n'est pas achevée et que les Commissions départementales n'ont pas encore statué sur les autres dossiers. Ils ne sont que la partie visible de l'iceberg, il faut ajouter : bêtes enfuies et disparues, très grande difficulté à faire retrouver sa sérénité et sa cohérence au troupeau, conséquences induites par le stress (avortements, baisse de fertilité, pertes importantes de poids). Ces attaques ont aussi des conséquences humaines : travail et fatigue supplémentaires, écoeurement pour bergers et éleveurs au point qu'aujourd'hui nombreux sont ceux qui envisagent très réellement d'arrêter alors que leur passion pour ce métier reste entière.

25 ours environ hantent les zones attaquées, que serait-ce si l'on atteignait le nombre nécessaire à assurer la viabilité naturelle d'une populations d'ours : entre 150 et 180 pour une viabilité à court terme, « *plusieurs centaines sur des milliers de km<sup>2</sup> pour une viabilité à long terme* » (ESTRATEGIA PARA LA CONSERVACIÓN DEL OSO PARDO CANTÁBRICO, Ministère de l'Environnement espagnol, 2000 - page 13) ?